La Clef du Cabinet

TIA 33 L'Impératrice n'a donc pas voulu différer so de faire connoître aux Puissances amies & al-30 lices, que non-seulement Elle est parfaitement so contente de ce qui a été fait par Sa Maj. Suéa doise rélativement à ces deux objets, mais so aussi qu'Elle se tient pour suffisamment tran-» quillisée.

» Sa Maj. Imp. qui a toujours défiré, comso me Elle désire encore, de vivre en paix & en on intelligence avec toutes les Puissances, est par-» ticulièrement inclinée à entretenir une bonne amitié & étroite correspondance avec le Roi » & la Couronne de Suéde, fondée sur la pro-» ximité des deux Etats, & d'apporter, de son » côté, toutes les facilités possibles pour que » cette amitié, cultivée soigneusement de part 33 & d'autre, s'affermisse de plus en plus par mune confiance mutuelle.

30 Telles sont les véritables intentions de l'Im-» pératrice, dont ses alliés ont reconnu la droi-20 ture, & qui y ont rendu justice. S'il s'est trouvé so des Cours qui les ayent interprêtées dans un » sens différent, elles n'ont pû en laissant appere cevoir des prétentions si défavorables, que so faire tort à leur façon de penser, & se rendre » elles mêmes suspectes d'avoir des vues moins » pures & moins desintéressées que celles de Sa » Majesté Impériale, dont tous les soins neten-» dent qu'à assurer l'important objet du main-» tien du repos & de l'équilibre dans le Nord. »

Tous les Ministres étrangers ont dépêché des Exprès à leurs Cours, pour y porter cette Déelaration, que l'on peut regarder, avec raison, comme mettant le sceau à la paix du Nord. Elle a austi été envoyée au Baron de Penckler, Ministre de la Cour Impériale de Vienne à Constan-

tinople,